Question 1 : Dualité conceptuelle de la caisse

Sur le plan de l'analyse financière et comptable, quelle affirmation caractérise le mieux la distinction et la relation entre la caisse physique et le compte « Caisse » ?

- A) La caisse physique englobe l'ensemble des disponibilités financières de l'entreprise, tandis que le compte comptable ne retrace que les mouvements bancaires.
- B) Le compte comptable est une représentation financière dynamique des flux, dont le solde théorique doit être constamment vérifié par un inventaire de la caisse physique.
- C) La caisse physique a une valeur juridique légale supérieure à la caisse comptable en cas d'audit fiscal.
- D) Le compte « Caisse » est un compte de passif circulant enregistrant les dettes à court terme réglées en espèces.

Question 2 : Nature comptable des instruments assimilés

Le chapitre indique que certains chèques non encore encaissés sont parfois conservés dans la caisse physique. Du point de vue de la gestion des risques et de la rigueur comptable, quelle est la nuance essentielle à retenir concernant leur assimilation aux espèces ?

- A) Un chèque en caisse possède exactement le même pouvoir libératoire et la même liquidité absolue qu'un billet de banque.
- B) Les chèques en caisse sont immédiatement comptabilisés dans le résultat net de l'entreprise sans passer par l'actif du bilan.
- C) Bien qu'assimilés physiquement pour leur proximité matérielle, les chèques comportent un risque de contrepartie (impayé) et un délai d'encaissement que n'ont pas les espèces.
- D) Les chèques non encaissés doivent être obligatoirement enregistrés comme des immobilisations financières jusqu'à leur dépôt en banque.

Question 3 : Positionnement de la caisse dans la hiérarchie de la liquidité

Si l'on classe les éléments de l'actif du bilan par ordre de liquidité croissante, comment se positionne la caisse par rapport aux créances clients, aux stocks et aux placements de trésorerie ?

- A) Elle se situe sous les stocks car elle nécessite un contrôle physique avant d'être utilisée.
- B) Elle représente le degré maximal de liquidité absolue, utilisable immédiatement sans délai ni coût de conversion.
- C) Elle se situe au même niveau de liquidité que les créances clients, car les deux dépendent de l'échéance de paiement.
- D) Sa liquidité est conditionnée par l'accord préalable de l'établissement bancaire partenaire.

Question 4 : Rôle opérationnel et arbitrages de gestion

Pourquoi une entreprise choisit-elle de maintenir un solde de caisse pour les dépenses courantes (ex : petits dépannages, fournitures) plutôt que d'effectuer systématiquement des virements bancaires ?

- A) Pour contourner l'obligation de conservation des pièces justificatives.
- B) Pour optimiser le coût administratif des transactions mineures et s'affranchir des délais d'exécution interbancaires.
- C) Parce que les paiements par virement bancaire sont interdits pour les montants inférieurs à un certain seuil comptable.
- D) Afin d'augmenter artificiellement le fonds de roulement net global (FRNG).

Question 5 : Contrôle interne et prévention des risques

Dans le cadre de la bonne administration de la caisse, quel est l'objectif premier de la tenue rigoureuse d'un journal de caisse au quotidien ?

- A) Remplacer l'établissement du bilan financier annuel.

- B) Assurer une traçabilité continue des flux pour permettre des rapprochements périodiques et prévenir les erreurs ou détournements.
- C) Minimiser le montant des impôts sur les sociétés en masquant les entrées en cash.
- D) Évaluer le taux de rentabilité interne (TRI) des investissements physiques de l'entreprise.